

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le 22 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240416-DEL11042024_40-DE



Séance du 11 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le jeudi onze avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Médiathèque sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
22	17	21 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BONAY Catherine, Mme CHETTAB Carole, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUHAMEL Patrice, Mme NORMAND Edith, M. SANTERRE Jacky, M. TETIER Pascal, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, Mme COURTAUD Nicole, Mme DACHEUX Dominique, M. DUBOIS Christian, Mme LAPORTE Martine, M. MONGNE Jean-Paul, Mme SIRE Guislaine, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

Procuration(s) :

M. BUCHON Gérard donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. GROSJEAN Didier donne pouvoir à Mme DACHEUX Dominique, M. ROIX Samuel donne pouvoir à Mme TRAULET Delphine

Date de la convocation
04 avril 2024

Etai(en)t absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Date d'affichage
18 avril 2024

Etai(en)t excusé(s) :

M. GROSJEAN Didier, M. ROIX Samuel, M. BUCHON Gérard, Mme DEPOILLY Kandice

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Mme CARON Monique

18 avril 2024
et publication du
18 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 11 avril 2024

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
- un excédent de fonctionnement de :		523 479,16
- un excédent reporté de :		895 799,74
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :		1 419 278,90
- un déficit d'investissement de :		383 995,45
- un déficit des restes à réaliser de :		0,00
Soit un besoin de financement de :		383 995,45
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT		1 419 278,90
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		383 995,45
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		1 035 283,45
<hr/>		
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT		383 995,45

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gamaches, le 16 avril 2024

le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire Jean-paul MONGNE

A. Caron